

LA VILLE DE VEAUCHE RECRUTE

Son/Sa policier(ère) municipal(e)

(catégorie C, filière police municipale, gardien-brigadier, brigadier-chef principal)

Veauche est une commune dynamique de près de 9 000 habitants. Soucieuse de garantir un cadre de vie paisible et sécurisé à ses habitants, La Ville renforce son équipe de police municipale et place la proximité, le dialogue et la réactivité au cœur de son action.

Sous l'autorité du Maire et du Responsable de la Police Municipale, en collaboration avec la gendarmerie nationale, vous effectuerez toutes les missions dévolues à une police de proximité, qui met en œuvre la protection des personnes et des biens.

Vos missions principales :

- Contrôler et appliquer le respect des pouvoirs de police du Maire,
- Faire respecter les infractions au code de la route, des atteintes à l'environnement, à la réglementation relative à l'urbanisme, aux nuisances,
- Participer à des missions de prévention sur la voie publique : informer les administrés de la réglementation en vigueur,
- Surveiller les abords des lieux publics, des établissements scolaires, espaces sportifs,
- Rédiger des arrêtés et procès-verbaux,
- Savoir analyser et gérer une situation ou des événements imprévus sur la voie publique,
- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques.
- Vidéo protection, Cinémomètre, Logipolweb.

Votre profil :

- Maîtrise du cadre réglementaire de la police municipale
- Qualités relationnelles, sens du service public et de l'écoute reconnues
- Bonne condition physique
- Qualités rédactionnelles et maîtrise des outils informatiques
- FIA, FCO et FPA souhaitées
- Titulaire du permis B

Ce que nous vous offrons :

- Un cadre de travail stimulant au sein d'une équipe encadrée et en pleine évolution
- Un poste à temps complet (35h/semaine – semaine de 4 jours – 1 samedi matin sur 3)
- Travail occasionnel les soirs et week-ends
- Armement individuel de catégorie B (PSA 9mm)
- En projet : armement pistolet impulsion électrique - caméra piétons
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire part fixe 30% et part variable liée à l'entretien professionnel
- Participation employeur mutuelle santé et prévoyance + avantages CNAS

Donnez du sens à votre mission, au cœur d'une ville à taille humaine. Rejoignez- nous !

Poste à pourvoir dès le 05 janvier 2026.

Merci d'adresser avant le 28 novembre 2025, votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier compte-rendu d'entretien annuel, dernier bulletin de paie, dernier arrêté de situation) à Monsieur le Maire, place Jacques Raffin 42340 VEAUCHE.